

Auch in Frankreich läuft eine Kampagne gegen Drohnen aus Israel

23.02.2015

Categories: Elbit, Militärembargo

In Frankreich hat die [französische BDS-Bewegung](#) einen offenen Brief an das Verteidigungsministerium geschrieben, mit dem sie dazu auffordert, sich nicht an den Verbrechen des Staates Israel an der palästinensischen Bevölkerung zu beteiligen. BDS Frankreich beruft sich auf die Forderung der palästinensischen Zivilgesellschaft nach einem Militärembargo gegen den Staat Israel, bis er seinen völkerrechtlichen Verpflichtungen nachkommt, und verlangt vom französischen Verteidigungsministerium, keine Watchkeeper-Drohnen zu kaufen, die von der israelischen Firma Elbit Systems hergestellt werden. Der offene Brief kann [hier](#) unterschrieben werden.

Hier ist der vollständige Text des Briefes auf Französisch:

"Monsieur le Ministre de la Défense,

Selon le chef d'état-major des armées, l'armée de terre française envisage le remplacement de ses drones tactiques au plus tard en 2016/2017. Selon le délégué général pour l'armement, le choix technologique pourrait se faire courant 2015. Parmi les choix possibles, le drone Watchkeeper figure en très bonne place.

Le drone Watchkeeper, développé par la branche Royaume-Uni du groupe français Thales, est issu du drone Hermes 450 de l'entreprise israélienne Elbit Systems.

Or, le drone Hermes 450 est une des armes privilégiées qu'utilise l'armée israélienne pour commettre des crimes de guerre, voire des crimes contre l'Humanité, contre la population palestinienne en général et celle de la bande de Gaza en particulier, comme en attestent les plus hautes instances internationales ainsi que les ONG spécialisées.

Par ailleurs, l'entreprise israélienne Elbit Systems équipe électroniquement le mur déclaré illégal par la Cour Internationale de Justice, qui emprisonne la population palestinienne de Cisjordanie.

Enfin, comme le revendiquent pleinement les acteurs principaux du complexe militaro-industriel israélien, dont Elbit Systems, la population palestinienne sert de cobaye pour tester leurs armes, en toute violation de la 4ème convention de Genève.

Les États, dont la France, au regard de ses engagements européens et internationaux, ont pour obligation de garantir qu'Israël, comme tout autre État, se conforme au droit international.

Si l'achat du drone Watchkeeper se confirmait, vous et votre gouvernement porteriez la responsabilité de rendre les contribuables français complices du manquement de la France à ses obligations mais aussi d'un soutien de fait à une industrie militaire israélienne au service d'une politique coloniale, meurtrière et illégale.

Refusant cette complicité et rejoignant l'appel de la société civile palestinienne à la mise en œuvre d'un embargo militaire international contre l'Etat d'Israël jusqu'à ce qu'il respecte le droit international, nous vous demandons de rejeter l'achat du drone Watchkeeper."